



## Compte Rendu du CTL du 17 /02/2014

Ce comité technique local s'est tenu le 17 février 2014 sur le site Monnoyer à partir de 9h30. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour :

Après lecture des liminaires (celle de FO en copie), il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour :

### 1) Ponts naturels (avis) :

Le service des ressources humaines a proposé en ponts naturels 2014: le vendredi 2 mai et le vendredi 26 décembre. D'autres dates étaient possibles, l'administration centrale a cependant préconisé d'éviter les dates des 9 et 30 mai pour cause de campagne IR.

Il a été également proposé de retenir la date du vendredi 2 janvier 2015 par anticipation.

FO s'est abstenue lors du vote.

### 2) Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Valenciennes CH:

Les nouveaux horaires votés par les agents sont désormais: 8h30-12h00 et 13h30-16h00.

FO a voté pour ces modifications conformément au souhait exprimé par les agents.

### 3) Désignation du comptable assignataire de la régie des ports d'Haumont et Berlaimont:

L'administration a proposé la trésorerie de Maubeuge Municipale comme comptable assignataire du fait qu'elle gérait déjà l'intercommunalité support.

FO a voté pour dans un souci de cohérence suite à la réorganisation intercommunale intervenue au 1er janvier 2014.

### 4) Présentation des RAN aux cadres B et C de la filière gestion publique (pour info).

Des réunions d'information ont été tenues au mois de décembre par le service RH dans la cadre de la campagne de mutation 2014. A noter que ces RAN ont été déterminées au niveau national. Les marges de manœuvre du local sur le sujet sont de ce fait réduites.

### 5) Elaboration des plans de formation:

La note nationale du 18 octobre 2013 est venue modifier le calendrier de formation en le ramenant à l'année civile avec toutes les conséquences en terme d'organisation pour les services et les agents. L'obligation d'établir le bilan de compétence croisé (BCC) est rappelée aux chefs de service. Ce BCC sera

Section locale Force Ouvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : [fo.drftp59@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:fo.drftp59@dgfp.finances.gouv.fr)

🌐 Site web départemental FO DGFIP59 : [www.fo-dgfp-sd.fr/059/](http://www.fo-dgfp-sd.fr/059/)

à la base de l'élaboration des besoins de formation. Il est tenu compte des besoins exprimés par les différents interlocuteurs (du national au responsable de service...)

Il a été rappelé que le recensement des besoins de formation est dissocié de la campagne d'évaluation, même si individuellement ce point particulier sera abordé avec les agents.

**6) Point sur le SPSI Lillois (information).**

La nécessité de regrouper sur un seul site les 3 SPF entraîne le transfert du PCE , du PCC et de la FI de la Cité administrative vers le CFP de Lille Fives. Ces changements du SPSI initial sont présentés comme un impératif découlant notamment de l'application téléactes.

FO a rappelé dans sa liminaire que plusieurs collègues supplémentaires vont être impactés par ces réinstallations en chaîne.

Un point a été effectué sur les précédentes questions posées en CTL restées en suspens. Le CTL s'est conclu par des questions diverses. En raison de certaines urgences, les questions n'ayant pas pu être posées seront soumises par écrit au Président.

**Les élus FO-DGFIP.**

Section locale **F**orce **O**uvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : [fo.drifip59@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip59@dgfp.finances.gouv.fr)

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : [www.fo-dgfp-sd.fr/059/](http://www.fo-dgfp-sd.fr/059/)